

Les statistiques de population active par commune permettent d'étudier la population belge et son comportement sur le marché du travail. Il ne s'agit donc pas d'examiner la situation des personnes qui travaillent en Belgique ou dans chaque commune belge (emploi intérieur) mais de celles qui y résident. En d'autres termes, c'est l'aspect offre de travail qui est abordé. Les produits statistiques estimés permettent, entre autres, de connaître, parmi les habitants en âge de travailler de chaque commune, combien se présentent sur le marché du travail, combien ont effectivement un emploi et combien sont au chômage. Le découpage par âge et par sexe permet de distinguer les comportements des jeunes et des plus âgés d'une part, et des hommes et des femmes d'autre part.

La **population de 15 à 64 ans** est la population en âge de travailler et donc potentiellement active. Il s'agit avant tout d'un cadre de référence qui représente la composante démographique de la population active. Les moins de 15 ans ne sont pas pris en compte car ils ne sont pas supposés pouvoir travailler (obligation scolaire à temps plein, âge minimum d'admission à l'emploi selon le BIT¹). Les 65 ans et plus ne sont pas pris en compte afin de faciliter les comparaisons internationales. Voir la Convention du BIT concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi :

http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=1000:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C138

Il reste à déterminer, dans cette population de 15 à 64 ans, la part des actifs et des inactifs et, parmi les premiers, ceux qui travaillent effectivement et ceux qui manifestent le désir de travailler, sans en avoir pour autant l'occasion. La **population active** belge est composée des personnes domiciliées en Belgique, qui travaillent en Belgique ou ailleurs (population active occupée) ou qui sont sans emploi et à la recherche d'un emploi (population active au chômage).

La **population active occupée** comprend donc les travailleurs salariés et non-salariés qui résident en Belgique indépendamment de leur lieu de travail, mais non les travailleurs qui travaillent en Belgique sans y habiter (les travailleurs occupés en Belgique constituent l'emploi intérieur).

Voir la « Figure 1 : Structure générale et principaux indicateurs de la population active », dans le Working paper de l'IWEPS n°13 *Les comptes de l'emploi wallon : Méthodologies d'estimation* Avril 2013 : page 7 (<https://www.iweps.be/publication/comptes-de-lemploi-wallon-methodologies-destination/>)

La **population active inoccupée** (ou au chômage) belge est composée des personnes résidant en Belgique qui sont sans emploi et à la recherche d'un emploi. La comparaison des différentes catégories constitutives de la population a donné naissance à une panoplie de taux destinés à en faciliter la compréhension.

Le **taux d'activité** exprime le rapport à la population d'âge actif (15 à 64 ans) des personnes qui se présentent effectivement sur le marché du travail, qu'elles soient occupées ou chômeuses. Ce taux traduit donc un comportement par rapport au marché du travail ; comportement qui est lui-même fonction d'un nombre considérable de variables tenant autant à l'individu, à sa famille et à sa culture, qu'au contexte économique et institutionnel dans lequel il évolue.

Le **taux d'emploi** rapporte à la population en âge de travailler (15 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée). Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler.

Dans le cadre de la stratégie européenne EU2020, c'est le **taux d'emploi des 20-64 ans** qui a été sélectionné comme indicateur cible. Il est calculé en rapportant le nombre de personnes de 20-64 ans qui ont effectivement un emploi à la population de 20-64 ans. En ne prenant pas en compte la situation des jeunes de 15 à 19 ans, pour lesquels un taux d'emploi faible peut être interprété de manière positive comme la possibilité pour ceux-ci de poursuivre leurs études, le taux est plus facilement interprétable : un niveau élevé sera considéré comme positif. L'objectif européen est d'arriver à ce que 75% des habitants européens âgés de 20 à 64 ans travaillent en 2020. Au niveau belge, dans le cadre du Programme national de réforme (PNR, avril 2011, voir <http://www.be2020.eu>), les différentes autorités belges se sont fixées pour objectif d'atteindre un taux d'emploi de 73,2% chez les 20-64 ans à cet horizon.

Le **taux de chômage** rend compte de la proportion des personnes qui, dans la population active, sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

1. Contact
2. Présentation
3. Période de référence
4. Mandat institutionnel
5. Confidentialité
6. Politique de publication
7. Format de diffusion
8. Accessibilité de la documentation
9. Gestion de la qualité
10. Pertinence
11. Exactitude et fiabilité
12. Actualité et ponctualité
13. Comparabilité
14. Cohérence
15. Coûts et charges
16. Révision des données
17. Traitement statistique
18. Commentaires
19. Documents liés
20. Variables statistiques

1. Contact	
<i>Organisation</i>	IWEPS
<i>Département</i>	
<i>Prénom</i>	Laurence
<i>Nom de famille</i>	VANDEN DOREN
<i>Fonction</i>	Chargé(e) de recherche
<i>Adresse postale</i>	Route de Louvain-la-Neuve 2, 5001 Belgrade (Namur)
<i>Adresse électronique</i>	I.vandendooren@iweeps.be
<i>Numéro de téléphone</i>	+ 32 (0) 81 468 472
<i>Numéro de télécopieur</i>	

2. Présentation	
<i>Mots-clés</i>	Population active, emploi, chômage, taux de chômage, taux d'activité, taux d'emploi
<i>Domaine</i>	Taxinomie IWEPS : SDS 2.2. Structure d'activité de la population Taxinomie Stabel : 3.7.05.Marché du travail
<i>Unité statistique – Titre</i>	individu
<i>Unité statistique – Description</i>	Le comptage est réalisé en nombre de personnes et non en nombre de postes, chaque personne est comptée une seule fois.
<i>Population statistique – Titre</i>	Population de la Belgique âgée de 15 à 64 ans
<i>Population statistique – Description</i>	Les personnes de 15 à 64 ans domiciliées en Belgique, c'est-à-dire la population belge en âge de travailler telle que comptabilisée dans le registre national.
<i>Couverture géographique</i>	communes belges
<i>Couverture temporelle</i>	À partir de 2008
<i>Couverture sectorielle</i>	
<i>Autres couvertures</i>	
<i>Période de base</i>	NA
<i>Concepts</i>	
<i>Classifications</i>	

3. Période de référence	
<i>Première période de référence disponible</i>	2008
<i>Dernière période de référence disponible</i>	2020

4. Mandat institutionnel	
<i>Production statistique obligatoire</i>	NA
<i>Référence légale</i>	NA
<i>Partage des données</i>	Accès privilégié à une partie des données pour les membres de l'Observatoire wallon de l'emploi.

5. Confidentialité	
<i>Confidentialité – Politique</i>	Pas de diffusion de données concernant moins de 4 individus.
<i>Confidentialité – Niveau</i>	Les produits statistiques calculés sont non-confidentiels car la politique de confidentialité précisée ci-dessus a été appliquée.
<i>Confidentialité - Traitement des données</i>	NA

6. Politique de publication

<i>Calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès de l'utilisateur</i>	Publication de tableaux de données sur le site de l'IWEPS via la page sur la population active par commune de l'IWEPS https://www.iweeps.be/indicateur-statistique/population-active-taux-dactivite-taux-demploi-taux-de-chomage-administratifs-commune/ Pour les indicateurs repris sur WalStat, tout internaute a accès à un fichier de données reprenant les valeurs du produit statistique pour toutes les communes via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweeps.be).
<i>r</i>	Variable

7. Format de diffusion

<i>Format de diffusion</i>	Données et métadonnées téléchargeables via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweeps.be) et sur le site web de l'IWEPS (http://www.iweeps.be/population-active-taux-dactivite-taux-demploi-et-taux-de-chomage-administratifs-par-commune et Working paper n°13 de l'IWEPS (https://www.iweeps.be/publication/comptes-de-emploi-wallon-methodologies-destination/).
<i>Communiqué de presse</i>	
<i>Publications</i>	
<i>Base de données en ligne</i>	
<i>Accès aux microdonnées</i>	Uniquement aux membres de l'IWEPS
<i>Autres</i>	

8. Accessibilité de la documentation

<i>Documentation sur la méthodologie</i>	Document mis en ligne sur le site de l'IWEPS : Les comptes de l'emploi wallon - Méthodologies d'estimation (Working paper de l'IWEPS n°13) https://www.iweeps.be/publication/comptes-de-emploi-wallon-methodologies-destination/ Voir le document méthodologique du Steunpunt Werk https://www.steunpuntwerk.be/node/4185
<i>Documentation sur la qualité</i>	Working paper n°13 de l'IWEPS https://www.iweeps.be/publication/comptes-de-emploi-wallon-methodologies-destination/ + page 202 de l'annexe 19 du rapport final des Comptes de l'emploi wallon, août 2012 (disponible à l'IWEPS).

9. Gestion de la qualité

<i>Assurance de la qualité</i>	Page 202 de l'annexe 19 du rapport final des Comptes de l'emploi wallon, août 2012, réalisé par Laurence Vanden Dooren, CUNIC. (disponible à l'IWEPS)
<i>Évaluation de la qualité</i>	

10. Pertinence

<i>Besoins des utilisateurs</i>	
<i>Satisfaction des utilisateurs</i>	
<i>Exhaustivité</i>	Catégories manquantes dans la population active occupée : estimations par commune, sexe et âge : - du personnel domestique (qui n'est pas comptabilisé dans les statistiques administratives), - des travailleurs en noir.

11. Exactitude et fiabilité

<i>Exactitude</i>	Outre l'ajout des catégories manquantes, d'autres points sont discutés : <ul style="list-style-type: none">- La révision de la définition des DEI : au sens du BIT, les chômeurs travaillant en ALE mais non dispensés, actuellement repris dans les DEI, devraient être comptabilisés dans l'emploi de même que les DEI qui sont aussi indépendants à titre complémentaire.- Les estimations de la population active occupée ne sont pas toujours parfaitement cohérentes avec les données de population (nécessaires notamment au calcul des taux d'emploi et d'activité). Il s'agit de vérifier que les personnes prises en compte dans l'emploi sont bien comptées dans la population (cf registre d'attente).
<i>Erreur d'échantillonnage</i>	NA
<i>Erreur non due à l'échantillonnage</i>	NA

12. Actualité et ponctualité

<i>Actualité</i>	Résultats disponibles 2 ans après la période de référence
<i>Ponctualité</i>	

13. Comparabilité

<i>Comparabilité - Géographique</i>	Communes belges
<i>Comparabilité - Dans le temps</i>	A partir de 2008 (projet de créer une série homogène depuis 1999). A partir de 2011, les indicateurs sont calculés sur la base des estimations du Steunpunt Werk, marquées par deux ruptures de série : <ul style="list-style-type: none">• en 2017, la méthode d'estimation des étudiants non assujettis est modifiée et les salariés d'organismes internationaux sont intégrés aux actifs occupés ;• en 2019, la source qui fournit le nombre de frontaliers sortants change, ce qui entraîne une baisse de l'emploi, donc aussi de l'activité, et une hausse du taux de chômage qui peuvent être importantes dans certaines communes frontalières
<i>Comparabilité - Sectorielle</i>	
<i>Comparabilité - Autre</i>	Par âge, par sexe et par catégories

14. Cohérence

<i>Cohérence - Interne</i>	A l'instar des comptes nationaux et régionaux au niveau économique, les comptes de l'emploi constituent un système de statistiques intégrées et cohérentes dans le domaine du marché du travail. Les données de base sont saisies à un niveau territorial fin, à savoir le niveau communal. Les comptes de l'emploi comprennent deux volets : un volet offre de travail (des travailleurs), et un volet demande de travail (des entreprises). Ils permettent une analyse détaillée du marché du travail wallon jusqu'au niveau communal, compatible avec l'analyse du marché du travail des autres régions et de l'ensemble du pays. Développés sur le même modèle que les comptes de l'emploi flamand (Steunpunt Werk en Sociale Economie, Methodologische rapporten, Vlaamse arbeidsrekeningen. www.Steunpuntwerk.be), ils respectent les mêmes critères: <ul style="list-style-type: none">- l'exhaustivité, afin de donner une vision globale du marché du travail,- le respect maximum des définitions internationales : Bureau international du travail (BIT) et Système de comptabilité nationale (SEC),- la correspondance la plus grande possible avec le concept fédéral des comptes de l'emploi (au niveau fédéral, le SPF Emploi développe une nouvelle méthodologie pour le calcul de la population active, tandis que l'Institut des comptes nationaux calcule l'emploi intérieur et que le Bureau du Plan développe aussi ses estimations dans le cadre de ses modèles),
----------------------------	--

14. Cohérence	
	<ul style="list-style-type: none"> - la cohérence interne des concepts, - la durabilité de la méthode (se basant sur des données récurrentes notamment), - l'utilisation de bases de données validées, - l'optimisation du temps de production.
<i>Cohérence - Entre domaines</i>	Les travaux d'harmonisation avec les données du SPF Emploi, de l'ICN, du Bureau du Plan et des comptes de l'emploi flamands (Steunpunt Werk) sont en cours.

15. Coûts et charges	
<i>Coût interne</i>	
<i>Coût externe</i>	

16. Révision des données	
<i>Révision des données – Politique</i>	Arbitrage entre continuité des séries, reflet exact de la réalité, harmonisation avec les autres estimations fédérales et régionales.
<i>Révision des données – Pratique</i>	

17. Traitement statistique	
<i>Données de base - Enquêtes</i>	Enquête socio-économique 2001 (ESE 2001) pour des clés de répartition lorsqu'aucune donnée récente n'existe.
<i>Données de base - Données administratives</i>	De nombreuses bases de données administratives ont été utilisées voir « Figure 2 : Catégories constituant la population active » dans le Working paper de l'IWEPS n°13 <i>Les comptes de l'emploi wallon : Méthodologies d'estimation</i> , Avril 2013 : page 11 (https://www.iweps.be/publication/comptes-de-lemploi-wallon-methodologies-destimation/)
<i>Données de base - Produits statistiques</i>	BCSS (Banque carrefour de la sécurité sociale)- Ces données permettent de repérer les doubles comptages entre les données de l'ONSS (Office national de sécurité sociale), de l'ONSSAPL (Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales), de l'INASTI (Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants et de l'ONEm (Office national de l'Emploi) et donc de construire des clés de répartition par commune de résidence, sexe et tranche d'âge quinquennale pour estimer ces doubles comptages dus aux personnes occupées sous plusieurs statuts.
<i>Fréquence de collecte des données</i>	Données mensuelles, trimestrielles et/ou annuelles collectées annuellement
<i>Collecte des données</i>	Dans le cadre des Comptes de l'Emploi : Convention ONSS-SPF Emploi-SteunpuntWSE-IWEPS Convention ONSS-APL-SPF Emploi-SteunpuntWSE-IWEPS Convention INASTI-SPF Emploi-SteunpuntWSE-IWEPS Contrat DatawarehouseBCSS-SPF Emploi-SteunpuntWSE-IWEPS Accord Onem-SPF Emploi-SteunpuntWSE-IWEPS
<i>Validation des données</i>	Working paper n°13 de l'IWEPS https://www.iweps.be/publication/comptes-de-lemploi-wallon-methodologies-destimation/ + page 202 de l'annexe 19 du rapport final des Comptes de l'emploi wallon, août 2012, réalisé par Laurence Vanden Dooren, CUNIC (Centre universitaire de Charleroi).
<i>Élaboration des données</i>	L'IWEPS procède à l'estimation de la population active belge de 15 à 64 ans de la manière suivante :

17. Traitement statistique

- Estimation des catégories de la population active occupée basées sur les données de l'ONSS, l'ONSSAPL et l'INASTI en éliminant les doubles comptages existant entre ces trois sources et en sommant ensuite le nombre de salariés résidant en Belgique assujettis à l'ONSS, le nombre de salariés résidant en Belgique assujettis à l'ONSSAPL, le nombre d'indépendants à titre principal, complémentaire et actifs après l'âge de la pension assujettis à l'INASTI², le nombre d'aidants à titre principal, complémentaire et actifs après l'âge de la pension assujettis à l'INASTI ;

- Estimation des autres catégories de la population active occupée en sommant le nombre de salariés résidant en Belgique et travaillant au Grand Duché de Luxembourg, le nombre de salariés résidant en Belgique et travaillant en Allemagne, le nombre de salariés résidant en Belgique et travaillant aux Pays-Bas, le nombre de salariés résidant en Belgique et travaillant en France, le nombre de travailleurs d'institutions internationales travaillant et résidant en Belgique, le nombre d'étudiants soumis uniquement à la cotisation de solidarité connus à l'ONSS, le nombre d'étudiants soumis uniquement à la cotisation de solidarité connus à l'ONSSAPL et le nombre de chômeurs complets indemnisés avec dispense ALE ;

- Estimation de la population active inoccupée par le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés inscrits à l'un des Offices de placement (FOREM, ADG, VDAB, Actiris).

Pour les détails voir Working paper n°13 de l'IWEPS
<https://www.iweeps.be/publication/comptes-de-lemploi-wallon-methodologies-destination/>

Ajustement

Les estimations de l'IWEPS relèvent d'un effort de mise en correspondance et de synthèse de sources statistiques multiples. La majorité des sources de données utilisées revêtent un caractère purement administratif associé au devoir qu'ont les employeurs et/ou les travailleurs d'honorer leurs obligations vis-à-vis de leurs administrations de tutelle. Les données statistiques qui en découlent sont profondément influencées par la réglementation à la base de l'assujettissement et, partant, de la catégorisation des travailleurs, autant que par la procédure de collecte des informations. Elles sont donc hétérogènes et varient au gré des modifications légales et réglementaires qui affectent chacun des régimes de sécurité sociale. L'IWEPS a reconstruit les différentes catégories afin de répondre au mieux aux critères du BIT.

A noter que, vu la grande diversité des sources utilisées, les données ne sont pas toujours recueillies à la même date - au 31 décembre pour les indépendants, au 30 juin pour les frontaliers, en fin de trimestre pour la plupart des salariés, au cours du trimestre pour les étudiants, au 1er janvier pour la population, ... - comme ce serait le cas dans un recensement (situation à un même moment pour toutes les variables). Cela introduit de petits biais que l'IWEPS corrige dans la mesure du possible.

18. Commentaires

Pour les mises à jour de 2011 à 2019, ce sont les données du Steunpunt Werk (www.steunpuntwerk.be) qui sont utilisées sur WalStat et sur le site de l'IWEPS.

19. Documents liés

Titre	URL
Description du projet des comptes de l'emploi wallon	http://www.iweeps.be/les-comptes-de-lemploi-wallon

² Parmi les indépendants et aidants actifs après la pension assujettis à l'INASTI, il existe des personnes de moins de 65 ans.

18. Commentaires

Population active, taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage administratifs par commune	http://www.iweps.be/population-active-taux-dactivite-taux-demploi-et-taux-de-chomage-administratifs-par-commune
Working paper de l'IWEPS n°13 Les comptes de l'emploi wallon - Méthodologies d'estimation	https://www.iweps.be/publication/comptes-de-emploi-wallon-methodologies-destination/

20. Variables statistiques

<i>Titre</i>	<i>Définition</i>	<i>Unité/Nomenclature</i>
Code INS	Code INS de l'entité	REFNIS
Entité administrative	Nom de l'entité de domicile	
Catégorie	Catégorie socioprofessionnelle avec un ajustement statistique	Salariés uniquement; Indépendants à titre complémentaire & salariés; Indépendants après la pension & salariés; Aidants à titre complémentaire & salariés; Aidants après la pension & salariés; Indépendants à titre principal & salariés; Indépendants à titre principal uniquement; Indépendants à titre complémentaire uniquement; Indépendants après la pension uniquement; Aidants à titre principal uniquement; Aidants à titre principal & salariés; Aidants à titre complémentaire uniquement; Aidants après la pension uniquement; Frontaliers sortant vers l'Allemagne; Frontaliers sortant vers la France; Frontaliers sortant vers le Luxembourg; Frontaliers sortant vers les Pays-Bas; Travailleurs internationaux IBSA ; Etudiants ONSS; Etudiants ONSSAPL; Travailleurs ALE dispensés; DEI; Inactifs; Ajustement statistique
Sexe		homme/femme
Tranche d'âge		15-17; 18-19; 20-24; 25-29; 30-34; 35-39; 40-44; 45-49; 50-54; 55-59; 60-64.